

Publié sur le site internet de la commune le .....

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 28/01/2026

Reçu en préfecture le 28/01/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20260126-202601-DE



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-001

### Séance du 26 JANVIER 2026

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	:	19
En exercice	:	19
Présents	:	16
Qui ont pris part à la délibération	:	18
Date de la Convocation	:	19/01/2026
Convocation affichée et diffusée le	:	19/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS :** M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. COLLET Baptiste, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, M. GROSSAT Gilles, M. GAY Richard, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. MEISSIMILLY Franck, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE:

M. JACQUET Alain,

#### POUVOIR :

Mme GONZALEZ Sindy a donné pouvoir à Mme Marie-Claude HENRY  
M. DA COSTA Jean a donné pouvoir à Christophe HENRY

Mme MARTIN GAJAC Corinne a été nommée secrétaire de séance.

#### **Objet : Installation d'un nouveau Conseiller Municipal suite à démission**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-2 et L.2121-4,

Vu le Code électoral et notamment son article L.270,

Considérant que Madame Severine BRUYAS a présenté sa démission de ses fonctions de Conseillère Municipale le 17 décembre 2025,

Considérant qu'aux termes de l'article 270 du Code électoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du Conseiller Municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu »,

Considérant que Monsieur Franck MEISSIMILLY, suivant dans l'ordre de présentation de la liste « Avec vous poursuivons pour notre village » a été appelée à siéger en tant que Conseiller Municipal de la commune de SAINT DIDIER DE FORMANS et a indiqué qu'il souhaitait siéger,

Délibère

Article 1 Prend acte de l'installation de Monsieur Franck MEISSIMILLY en qualité de Conseiller Municipal.

Ainsi fait et délibéré  
le 26 janvier 2026

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

  


La secrétaire de séance  
Corinne MARTIN GAJAC

